



Août 2007

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

La syndicalisation

Les taux de syndicalisation durant les premières moitiés de 2006 et 2007

Le nombre moyen d'employés rémunérés au cours du premier semestre de 2007 s'est établi à 14,1 millions, en hausse de 283 000 par rapport à la même période un an plus tôt (tableau 1). Les effectifs syndicaux durant la même période ont progressé de 72 000 pour s'établir à 4,2 millions. Comparativement à l'an passé, l'emploi a moins crû alors que les effectifs syndicaux se sont accentués davantage. Par conséquent, le taux de syndicalisation est demeuré inchangé à 29,7 %.

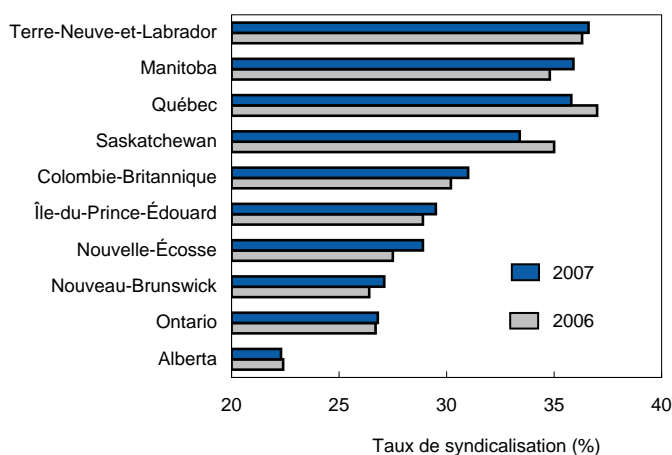
Le taux de syndicalisation a diminué légèrement chez les hommes et les femmes. Le taux de syndicalisation des femmes, se situant à 30,0 % en 2007, a continué de surpasser celui des hommes (29,3 %).

Le taux de syndicalisation a légèrement augmenté dans le secteur public, passant à 71,7 %, mais est demeuré inchangé dans le secteur privé (17,0 %).

Sept provinces ont vu leur taux de syndicalisation augmenter. Des diminutions ont été enregistrées au Québec, en Saskatchewan et en Alberta (graphique A).

Le taux de syndicalisation est passé de 23,2 % à 22,9 % chez les travailleurs à temps partiel, mais il n'a pas changé chez les travailleurs à temps plein (31,2 %).

Graphique A Terre-Neuve-et-Labrador, la province la plus syndicalisée et l'Alberta, la moins syndicalisée



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin

Le taux de syndicalisation est demeuré à 30,2 % chez les employés permanents, mais il a diminué pour passer à 25,8 % chez les non-permanents. Ce taux a diminué dans les établissements de travail de moins de

Sources des données

Les données sur les effectifs syndicaux ainsi que les taux de syndicalisation et d'assujettissement selon diverses caractéristiques sociodémographiques, y compris les salaires, sont tirées de l'Enquête sur la population active. On peut obtenir des renseignements plus détaillés auprès de Marc Lévesque, Division de la statistique du travail, Statistique Canada, au 613-951-4090.

Les données sur les grèves, les lock-out et les jours de travail perdus ainsi que celles concernant les principales ententes salariales ont été fournies par Ressources humaines et Développement Social Canada (RHDC). On peut obtenir plus de renseignements au sujet de ces statistiques auprès des services à la clientèle, Direction de l'information sur les milieux de travail, RHDC, au 1 800 567-6866.



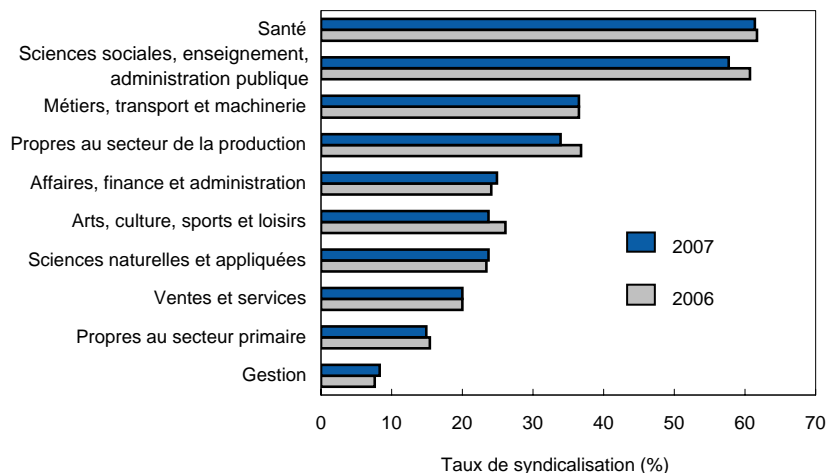
Statistique Canada / Statistics Canada

Canada

20 employés et dans ceux de 100 à 500 employés. Par contre, il a augmenté dans les établissements de plus de 500 employés et dans ceux de 20 à 99 employés.

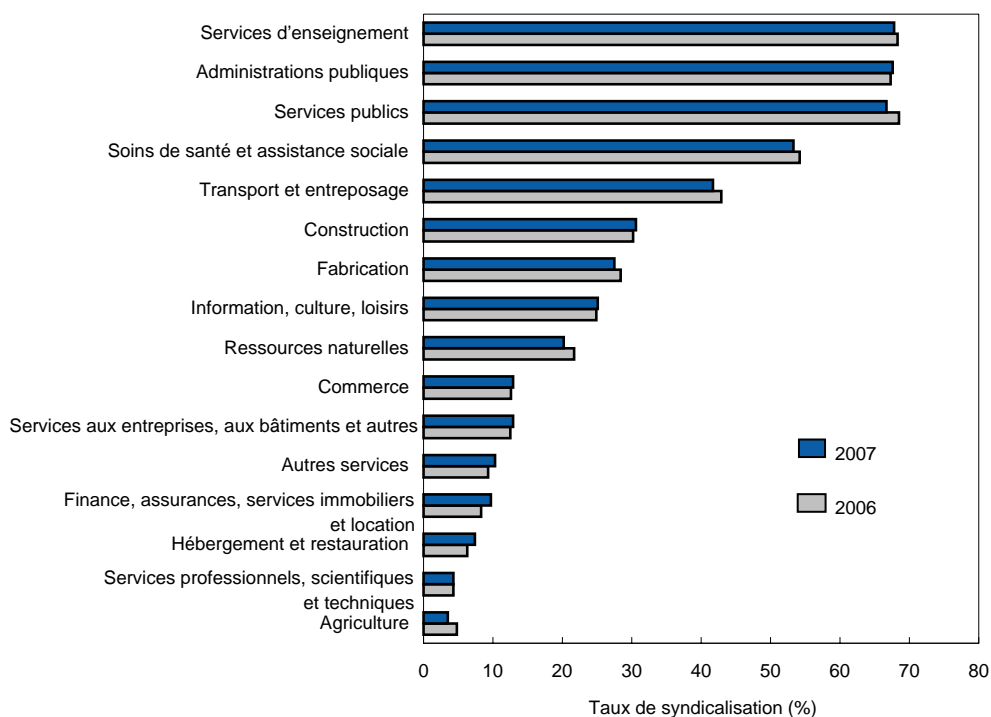
La syndicalisation a augmenté dans 8 des 16 grands groupes d'industries : administrations publiques; construction; information, culture et loisirs; commerce; services aux entreprises, aux bâtiments et autre; autres services; finance, assurances, services immobiliers et location et, enfin, hébergement et restauration. Elle a demeuré stable pour les métiers, transport et machinerie et pour les ventes et services. Par contre, elle a reculé dans le reste des groupes d'industries (graphique B).

Graphique C Le taux de syndicalisation des professions de services communautaires est beaucoup plus élevé



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin

Graphique B Les taux de syndicalisation les plus élevés ont été enregistrés dans le secteur public



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin

Parmi les 10 principaux groupes de professions, la syndicalisation a augmenté dans trois d'entre eux, à savoir les affaires, la finance et l'administration, les sciences naturelles et appliquées ainsi que la gestion. Mais elle a demeuré stable pour les services professionnels, scientifiques et techniques et a chuté dans les autres (graphique C).

Le nombre d'employés non syndiqués mais assujettis à une convention collective était de 308 000 en moyenne, légèrement en baisse par rapport aux 316 000 enregistrés l'année précédente (voir Akyeampong, 2000, pour une description de ce groupe).

Tableau 1 Effectifs syndicaux et assujettissement selon certaines caractéristiques

	2006			2007		
	Ensemble des employés	Taux de syndicalisation		Ensemble des employés	Taux de syndicalisation	
		Effectifs	Assujet- tissement ¹		Effectifs	Assujet- tissement ¹
	milliers	%	%	milliers	%	%
Les deux sexes	13 804	29,7	32,0	14 087	29,7	31,8
Hommes	6 979	29,4	31,9	7 059	29,3	31,7
Femmes	6 825	30,1	32,1	7 027	30,0	32,0
Secteur²						
Public	3 229	71,4	75,1	3 257	71,7	75,2
Privé	10 575	17,0	18,9	10 830	17,0	18,8
Âge						
15 à 24 ans	2 369	13,3	15,5	2 418	13,3	15,0
25 à 54 ans	9 798	32,7	35,1	9 911	32,7	35,0
25 à 44 ans	6 559	29,5	31,9	6 592	29,8	32,1
45 à 54 ans	3 238	39,3	41,6	3 319	38,3	40,7
55 ans et plus	1 638	35,5	37,7	1 758	35,1	37,4
Niveau d'instruction						
Moins d'une 9 ^e année	333	27,6	30,1	323	25,9	27,7
Études secondaires partielles	1 497	21,9	23,5	1 490	21,1	22,8
Diplôme d'études secondaires	2 848	27,1	28,8	2 874	25,8	27,4
Études postsecondaires partielles	1 214	21,6	23,7	1 188	20,9	22,9
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	4 799	33,4	35,9	4 937	33,8	36,2
Diplôme universitaire	3 113	33,7	36,7	3 274	34,1	36,9
Province						
Atlantique	931	28,9	30,5	945	29,9	31,2
Terre-Neuve-et-Labrador	180	36,3	38,1	187	36,6	38,3
Île-du-Prince-Édouard	56	28,9	30,2	58	29,5	30,7
Nouvelle-Écosse	384	27,5	28,9	386	28,9	30,0
Nouveau-Brunswick	311	26,4	28,1	314	27,1	28,4
Québec	3 219	37,0	40,9	3 259	35,8	39,4
Ontario	5 494	26,7	28,4	5 548	26,8	28,5
Prairies	2 394	27,0	29,1	2 516	26,8	28,7
Manitoba	496	34,8	37,5	505	35,9	37,7
Saskatchewan	388	35,0	36,9	405	33,4	35,3
Alberta	1 510	22,4	24,4	1 606	22,3	24,2
Colombie-Britannique	1 766	30,2	32,0	1 818	31,0	32,9
Régime de travail						
Temps plein	11 276	31,2	33,6	11 483	31,2	33,5
Temps partiel	2 528	23,2	25,2	2 604	22,9	24,6
Branche d'activité						
Industries des biens	3 214	28,8	31,0	3 209	28,2	30,5
Agriculture	129	4,8	5,4	122	3,5	5,1
Ressources naturelles	261	21,7	23,7	285	20,2	22,1
Services publics	119	68,5	72,5	131	66,7	71,2
Construction	685	30,2	32,2	727	30,6	32,8
Fabrication	2 020	28,4	30,7	1 944	27,5	29,7
Industries des services	10 590	30,0	32,3	10 877	30,1	32,2
Commerce	2 313	12,6	14,2	2 355	12,9	14,5
Transport et entreposage	661	42,9	44,4	673	41,7	43,8
Finance, assurances, immobilier et location	853	8,3	10,3	877	9,7	11,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	717	4,3	5,4	743	4,3	5,5
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres	517	12,5	14,8	519	12,9	14,7
Services d'enseignement	1 145	68,3	72,7	1 175	67,8	71,5
Soins de santé et assistance sociale	1 546	54,2	56,5	1 605	53,3	55,5
Information, culture et loisirs	626	24,9	26,9	642	25,1	26,8
Hébergement et restauration	895	6,3	7,4	961	7,4	8,3
Autres services	485	9,3	11,1	488	10,3	12,5
Administrations publiques	833	67,3	72,5	839	67,6	72,6

Tableau 1 Effectifs syndicaux et assujettissement selon certaines caractéristiques (fin)

	2006			2007		
	Ensemble des employés	Taux de syndicalisation		Ensemble des employés	Taux de syndicalisation	
		Effectifs	Assujettissement ¹		Effectifs	Assujettissement ¹
	milliers	%	%	milliers	%	%
Profession						
Gestion	1 013	7,6	10,4	988	8,3	10,9
Affaires, finance et administration	2 698	24,1	26,3	2 700	24,9	27,0
Professionnels	352	14,6	17,3	378	17,2	18,9
Finance et administration	700	22,5	24,5	685	23,2	25,6
Personnel de bureau	1 645	26,7	28,9	1 637	27,3	29,4
Sciences naturelles et appliquées	981	23,4	26,1	1 030	23,7	25,8
Santé	854	61,7	64,1	864	61,4	63,2
Professionnels	94	35,6	41,3	101	40,2	45,3
Sciences infirmières	264	81,4	83,2	266	81,2	82,9
Personnel technique	211	59,3	60,9	229	56,5	58,0
Personnel de soutien	284	53,8	56,4	268	53,8	55,0
Sciences sociales et administration publique	1 255	57,6	61,0	1 298	57,7	61,0
Personnel du droit, des services sociaux et de la religion	564	35,8	38,4	589	36,8	40,0
Enseignants	690	75,4	79,5	710	75,1	78,4
Niveaux secondaire et primaire	472	87,1	89,8	478	86,8	89,0
Autres	219	50,2	57,2	232	50,8	56,6
Culture et loisirs	331	26,1	28,4	301	23,7	26,1
Ventes et services	3 444	20,0	21,7	3 674	20,0	21,7
Grossistes	359	6,1	7,4	381	5,4	6,5
Détaillants	1 013	11,8	12,9	1 062	12,3	13,6
Aliments et boissons	497	9,2	9,9	561	7,8	8,6
Services de protection	215	54,6	60,7	231	54,9	62,0
Garderie et soutien à domicile	164	48,8	51,9	190	45,6	48,7
Voyages et hébergement	1 195	25,5	27,3	1 250	26,1	27,7
Métiers, transport et machinerie	1 987	36,5	38,6	2 007	36,5	38,8
Entrepreneurs et contremaîtres	114	27,1	29,6	111	32,3	34,9
Métiers de la construction	254	37,9	40,1	256	37,7	39,9
Autres métiers	781	38,4	40,4	793	39,6	41,9
Conducteurs de matériel de transport	504	38,1	39,9	511	36,3	38,1
Aides et manœuvres	334	31,8	34,5	337	29,8	33,2
Professions du secteur primaire	273	15,4	17,0	277	14,9	16,9
Professions du secteur de la production	970	36,8	39,4	946	33,9	36,2
Conducteurs de machines et monteurs	772	36,5	39,0	751	33,9	36,1
Manœuvres	198	38,0	41,1	196	33,6	36,5
Taille de l'entreprise						
Moins de 20 employés	4 473	13,4	15,0	4 598	13,1	14,7
20 à 99 employés	4 548	29,7	32,2	4 638	30,0	32,3
100 à 500 employés	2 946	41,4	44,0	2 976	41,1	43,8
Plus de 500 employés	1 837	50,9	53,8	1 874	51,2	53,8
Durée de l'emploi						
1 à 12 mois	3 147	14,6	17,2	3 341	14,9	17,3
Plus de 1 année à 5 années	4 361	23,0	25,2	4 448	23,1	25,1
Plus de 5 années à 9 années	2 194	32,1	34,1	2 206	32,9	35,1
Plus de 9 années à 14 années	1 278	36,7	38,7	1 308	36,6	38,7
Plus de 14 années	2 823	52,0	54,5	2 784	51,9	54,4
Situation d'emploi						
Permanent	12 069	30,2	32,4	12 310	30,2	32,3
Non permanent	1 735	26,3	29,4	1 777	25,8	28,5

1 Employés syndiqués et non syndiqués, mais assujettis à une convention collective (par exemple, certains membres de groupes religieux).

2 Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin

Moyennes annuelles de 2006

Près de 4,1 millions d'employés, soit 29,4 %, étaient membres d'un syndicat en 2006, et quelque 320 000 autres, soit 2,3 %, étaient assujettis à une convention collective (tableau 2).

Les employés du secteur public, à savoir ceux des administrations publiques, des sociétés d'État ainsi que des établissements d'enseignement et des hôpitaux publics, étaient quatre fois plus susceptibles d'appartenir à un syndicat que leurs homologues du secteur privé (71,0 %, contre 17,0 %).

Près du tiers des employés à temps plein étaient syndiqués, contre environ un quart des travailleurs à temps partiel. En outre, près du tiers des employés permanents appartenaient à un syndicat, contre un quart des travailleurs non permanents.

Des taux de syndicalisation élevés ont été enregistrés chez les travailleurs de 45 à 54 ans (39,0 %), chez les titulaires d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires (33,3 %) ou, d'un grade universitaire (33,2 %), chez les travailleurs du Québec (36,4 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (35,6 %), ainsi que chez ceux des services d'enseignement (68,2 %), des administrations publiques (66,9 %), des services publics (65,4 %) et chez les travailleurs de la santé (61,4 %).

De faibles taux de syndicalisation ont été relevés chez les travailleurs âgés de 15 à 24 ans (13,4 %), chez les travailleurs de l'Alberta (22,3 %), chez les travailleurs du secteur agricole (4,0 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (4,6 %) ainsi que chez les titulaires de postes de gestion (7,7 %).

Tableau 2 Effectifs syndicaux, 2006

	Ensemble des employés	Effectifs syndicaux	
		Total	Taux
	milliers	milliers	%
Les deux sexes	13 986	4 108	29,4
Hommes	7 106	2 068	29,1
Femmes	6 881	2 040	29,7
Secteur¹			
Public	3 198	2 271	71,0
Privé	10 789	1 837	17,0
Âge			
15 à 24 ans	2 443	327	13,4
25 à 54 ans	9 864	3 196	32,4
25 à 44 ans	6 592	1 918	29,1
45 à 54 ans	3 272	1 277	39,0
55 ans et plus	1 679	586	34,9
Niveau d'instruction			
Moins d'une 9 ^e année	349	95	27,3
Études secondaires partielles	1 519	319	21,0
Diplôme d'études secondaires	2 906	767	26,4
Études postsecondaires partielles	1 192	258	21,7
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	4 861	1 620	33,3
Diplôme universitaire	3 159	1 048	33,2
Province			
Atlantique	948	270	28,5
Terre-Neuve-et-Labrador	188	67	35,6
Île-du-Prince-Édouard	58	16	28,1
Nouvelle-Écosse	389	105	27,0
Nouveau-Brunswick	313	82	26,2
Québec	3 263	1 189	36,4
Ontario	5 558	1 460	26,3
Prairies	2 436	650	26,7
Manitoba	501	172	34,3
Saskatchewan	396	135	34,2
Alberta	1 540	344	22,3
Colombie-Britannique	1 782	538	30,2
Régime de travail			
Temps plein	11 527	3 541	30,7
Temps partiel	2 459	567	23,1
Branche d'activité			
Industries des biens	3 298	931	28,2
Agriculture	139	6	4,0
Ressources naturelles	274	58	21,3
Services publics	122	80	65,4
Construction	737	217	29,5
Fabrication	2 026	570	28,2
Industries des services	10 688	3 177	29,7
Commerce	2 331	301	12,9
Transport et entreposage	666	276	41,5
Finance, assurances, immobilier et location	863	76	8,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	721	33	4,6
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres	538	69	12,8
Services d'enseignement	1 109	756	68,2
Soins de santé et assistance sociale	1 570	841	53,6
Information, culture et loisirs	638	158	24,8
Hébergement et restauration	925	59	6,3
Autres services	490	47	9,6
Administrations publiques	837	560	66,9

Les différences entre hommes et femmes

En 2006, le taux de syndicalisation des femmes (29,7 %) a, pour la troisième année consécutive, surpassé celui des hommes (29,1 %).

Ce taux était beaucoup plus bas chez les hommes travaillant à temps partiel que chez leurs homologues travaillant à temps plein (17,7 %, contre 30,4 % respectivement), mais l'écart a été moins important chez les femmes (25,4 %, contre 31,1 %).

Dans le secteur public, le taux de syndicalisation des femmes (72,7 %) a été supérieur à celui des hommes (68,3 %). Cette différence s'explique par la présence des femmes dans les administrations publiques ainsi que dans les secteurs de l'enseignement et de la santé. Toutefois, dans le secteur privé, seulement 12,4 % des femmes étaient syndiquées, contre 20,9 % des hommes. Ce taux plus faible reflète la prédominance des femmes dans les professions liées à la vente et à plusieurs catégories de services.

Un taux de syndicalisation supérieur à la moyenne a été enregistré chez les hommes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires (33,5 %). Dans le cas des femmes, le taux le plus élevé a été observé chez les titulaires de diplômes universitaires (38,9 %), ce qui correspond au niveau de syndicalisation des professions de la santé et de l'enseignement, par exemple.

Parmi les travailleurs permanents, les hommes (29,9 %) affichaient un taux de syndicalisation presque identique à celui des femmes (30,1 %). Chez les employés non permanents, les femmes étaient plus syndiquées que les hommes (27,2 %, contre 23,1 % respectivement).

Tableau 2 Effectifs syndicaux, 2006 (fin)

	Ensemble des employés	Effectifs syndicaux	
		Total	Taux
	milliers	milliers	%
Profession			
Gestion	1 006	78	7,7
Affaires, finance et administration	2 730	648	23,7
Professionnels	371	56	15,0
Finance et administration	707	154	21,8
Personnel de bureau	1 652	438	26,5
Sciences naturelles et appliquées	1 001	231	23,1
Santé	860	528	61,4
Professionnels	101	35	34,9
Sciences infirmières	260	211	81,2
Personnel technique	214	124	58,2
Personnel de soutien	285	157	55,1
Sciences sociales et administration publique	1 122	678	60,4
Personnel du droit, des services sociaux et de la religion	454	176	38,7
Enseignants	667	502	75,2
Niveaux secondaire et primaire	449	391	87,0
Autres	219	111	50,9
Culture et loisirs	323	86	26,6
Ventes et services	3 514	702	20,0
Grossistes	364	23	6,4
Détailants	1 027	124	12,1
Aliments et boissons	521	49	9,4
Services de protection	220	123	56,1
Garderie et soutien à domicile	156	74	47,4
Voyages et hébergement	1 226	309	25,2
Métiers, transport et machinerie	2 032	728	35,8
Entrepreneurs et contremaîtres	116	35	29,7
Métiers de la construction	270	98	36,3
Autres métiers	790	304	38,5
Conducteurs de matériel de transport	512	189	36,8
Aides et manœuvres	344	103	29,9
Professions du secteur primaire	300	42	14,1
Professions du secteur de la production	981	356	36,3
Conducteurs de machines et monteurs	778	285	36,6
Manœuvres	203	72	35,2
Taille de l'entreprise			
Moins de 20 employés	4 586	603	13,2
20 à 99 employés	4 583	1 345	29,3
100 à 500 employés	2 959	1 216	41,1
Plus de 500 employés	1 858	944	50,8
Durée de l'emploi			
1 à 12 mois	3 284	474	14,4
Plus de 1 année à 5 années	4 376	998	22,8
Plus de 5 années à 9 années	2 209	705	31,9
Plus de 9 années à 14 années	1 286	464	36,1
Plus de 14 années	2 832	1 467	51,8
Situation d'emploi			
Permanent	12 163	3 648	30,0
Non permanent	1 823	460	25,2

1 Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Rémunération et heures habituelles moyennes

Les postes d'emploi syndiqués sont généralement mieux rémunérés que les postes non syndiqués (tableau 3). Cependant, des facteurs autres que les dispositions de la négociation collective jouent également un rôle. Parmi ces facteurs, citons les divergences de répartition des employés syndiqués par âge, sexe, durée d'emploi, branche d'activité, profession, taille de l'entreprise et lieu de travail.

L'effet de ces facteurs n'est pas abordé ici, mais il est clair qu'il existe certaines caractéristiques liées aux travailleurs syndiqués et à leurs emplois que l'on associe à des salaires plus élevés. Par exemple, le taux de syndicalisation est plus élevé chez les travailleurs plus âgés, les personnes au niveau de scolarité élevé, les travailleurs ayant longtemps occupé leur emploi et chez ceux travaillant dans de grands établissements. Si l'on ne peut attribuer tous les écarts en matière de salaires et d'avantages sociaux à la situation syndicale uniquement (Akyempong, 2002), l'avantage salarial des emplois syndiqués a été estimé à 7,7 %, après ajustement en fonction des caractéristiques de l'employé et du lieu de travail (Fang et Verma, 2002).

En 2006, la rémunération horaire moyenne des travailleurs syndiqués était plus élevée que celle des travailleurs non syndiqués, tant chez les travailleurs à temps plein (23,34 \$, contre 19,84 \$) que chez les travailleurs à temps partiel (19,36 \$, contre 12,00 \$).

En plus d'avoir touché une rémunération horaire plus élevée, les travailleurs à temps partiel syndiqués ont généralement travaillé plus d'heures par semaine que les travailleurs à

Tableau 3 Rémunération et heures habituelles moyennes selon le statut syndical et la situation d'emploi, 2006

	Rémunération horaire			Heures hebdomadaires habituelles, emploi principal		
	Ensemble des employés	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Ensemble des employés	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
		\$				
Les deux sexes	19,72	20,99	13,80	35,7	39,6	17,5
Effectifs syndicaux	22,79	23,34	19,36	36,0	38,7	19,3
Assujettissement ¹	22,73	23,30	19,20	36,0	38,7	19,2
Employés non syndiqués ²	18,33	19,84	12,00	35,5	40,0	16,9
Hommes	21,43	22,44	12,78	38,3	40,8	16,6
Union syndiqués	23,60	24,00	17,71	38,4	39,8	18,0
Assujettissement ¹	23,58	24,00	17,57	38,4	39,9	17,8
Employés non syndiqués ²	20,43	21,67	11,60	38,2	41,3	16,3
Femmes	17,96	19,20	14,24	33,0	38,0	17,9
Union syndiqués	21,96	22,54	19,85	33,5	37,3	19,7
Assujettissement ¹	21,86	22,45	19,71	33,5	37,3	19,6
Employés non syndiqués ²	16,15	17,58	12,20	32,7	38,4	17,3
Atlantique	16,42	17,34	11,80	36,6	40,4	17,6
Union syndiqués	21,25	21,46	19,39	37,6	39,5	20,4
Assujettissement ¹	21,18	21,41	19,19	37,6	39,6	20,2
Employés non syndiqués ²	14,38	15,40	10,09	36,2	40,8	17,0
Québec	18,87	19,94	14,01	34,7	38,3	18,3
Union syndiqués	21,46	21,85	19,09	35,2	37,7	20,3
Assujettissement ¹	21,33	21,75	18,75	35,3	37,8	20,2
Employés non syndiqués ²	17,21	18,61	11,85	34,3	38,7	17,4
Ontario	20,65	22,15	13,49	35,8	39,7	17,2
Union syndiqués	24,07	24,81	19,11	36,3	38,9	18,6
Assujettissement ¹	24,05	24,81	18,99	36,2	38,9	18,5
Employés non syndiqués ²	19,32	21,04	12,00	35,6	40,0	16,8
Prairies	19,90	21,13	13,82	36,7	40,6	17,3
Union syndiqués	22,49	23,06	19,12	36,4	39,3	19,0
Assujettissement ¹	22,54	23,11	19,21	36,4	39,4	18,9
Employés non syndiqués ²	18,82	20,29	12,02	36,8	41,1	16,7
Colombie-Britannique	19,91	21,03	15,21	35,3	39,6	17,4
Union syndiqués	23,39	23,94	20,62	35,6	39,0	18,9
Assujettissement ¹	23,40	23,96	20,55	35,7	39,0	18,8
Employés non syndiqués ²	18,28	19,58	13,22	35,1	39,8	16,8

¹ Employés syndiqués et non syndiqués, mais assujettis à une convention collective (par exemple, certains membres de groupes religieux).

² Employés ni syndiqués ni assujettis à une convention collective.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

temps partiel non syndiqués (19,3 heures, contre 16,9 heures). De ce fait, la rémunération hebdomadaire moyenne des premiers représentait à peu près le double de celle des seconds (378,88 \$, contre 208,22 \$).

En moyenne, la rémunération horaire des travailleuses à temps plein syndiquées représentait 94 % de celle de leurs collègues masculins. Par contre, les travailleuses à temps partiel ont touché 12 % plus que leurs homologues masculins.

Ententes salariales, inflation et conflits de travail

En 2006, les gains salariaux ont atteint le même niveau que le taux d'inflation, soit 2,5 % (tableau 4). Au cours des quatre premiers mois de 2007, la moyenne des gains salariaux était de 3,0 %, ce qui est plus d'un point de pourcentage supérieur au taux d'inflation (1,9 %).

Les gains salariaux dans le secteur privé (2,1 %) étaient inférieurs en 2006 à ce qu'ils étaient dans le secteur public (2,6 %). L'écart s'est élargi dans les quatre premiers mois de 2007. Les gains dans les deux secteurs étaient de 2,5 % et 3,6 % respectivement.

Plusieurs facteurs influent sur les statistiques annuelles sur les grèves, les lock-out et les jours-personnes perdus, à

savoir les calendriers de négociations collectives, la taille des syndicats concernés, la durée des grèves ou des lock-out et la conjoncture économique. Le nombre de conventions collectives devant être renouvelées au cours d'une année donnée détermine les possibilités de conflits de travail. La taille des syndicats et la durée des grèves ou des lock-out influent sur le nombre de jours-personnes perdus, alors que la conjoncture économique influe sur la probabilité de conflits de travail, vu que ceux-ci sont légalement possibles.

Le nombre estimé de jours-personnes perdus en raison de grèves et de lock-out a plus que doublé, passant de 1,7 million en 2003 à 4,1 millions en 2005. En 2006, toutefois, ce nombre a fortement chuté, atteignant 813 000.

Tableau 4 Principaux accords salariaux, inflation et conflits de travail

Année	Augmentation annuelle moyenne des taux de rémunération de base ¹			Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation ¹	Conflits de travail et temps perdu ³			
	Employés du secteur public ²	Employés du secteur privé ²	Ensemble des employés		Grèves et lock-out ⁴	Travailleurs concernés	Jours-personnes non travaillés	Proportion du temps de travail estimé
			%			milliers	milliers	%
1980	10,9	11,7	11,1	10,1	1 028	452	9 130	0,37
1981	13,1	12,6	13,0	12,4	1 049	342	8 850	0,35
1982	10,4	9,5	10,2	10,9	679	464	5 702	0,23
1983	4,6	5,5	4,8	5,8	645	330	4 441	0,18
1984	3,9	3,2	3,6	4,3	716	187	3 883	0,15
1985	3,8	3,3	3,7	4,0	829	164	3 126	0,12
1986	3,6	3,0	3,4	4,1	748	486	7 151	0,27
1987	4,1	3,8	4,0	4,4	668	582	3 810	0,14
1988	4,0	5,0	4,4	4,0	548	207	4 901	0,17
1989	5,2	5,2	5,2	5,0	627	445	3 701	0,13
1990	5,6	5,7	5,6	4,8	579	271	5 079	0,17
1991	3,4	4,4	3,6	5,6	463	254	2 516	0,09
1992	2,0	2,6	2,1	1,5	404	152	2 110	0,07
1993	0,6	0,8	0,7	1,8	381	102	1 517	0,05
1994	0,0	1,2	0,3	0,2	374	81	1 607	0,06
1995	0,6	1,4	0,9	2,2	328	149	1 583	0,05
1996	0,5	1,7	0,9	1,6	330	276	3 269	0,11
1997	1,1	1,8	1,5	1,6	284	258	3 608	0,12
1998	1,6	1,8	1,7	0,9	381	244	2 444	0,08
1999	2,0	2,7	2,2	1,7	413	160	2 443	0,08
2000	2,5	2,4	2,5	2,7	379	144	1 657	0,05
2001	3,4	3,0	3,3	2,6	381	221	2 199	0,07
2002	2,9	2,6	2,8	2,2	294	168	3 033	0,09
2003	2,9	1,2	2,5	2,8	266	81	1 736	0,05
2004	1,4	2,2	1,8	1,9	298	260	3 225	0,09
2005	2,2	2,4	2,3	2,2	260	199	4 149	0,12
2006	2,6	2,1	2,5	2,5	150	43	813	0,02
2007 ⁵	3,6	2,5	3,0	1,9				

1 Impliquant au moins 500 employés

2 Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

3 Impliquant un travailleur ou plus.

4 Dix jours-personnes non travaillés.

5 Les données de 2007 ont trait à la période de janvier à avril seulement.

Sources : Statistique Canada, Division des prix; Ressources humaines et développement des compétences Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail